

Les salaires varient - d'un continent à l'autre, entre pays et cultures, dans une société, entre voisins. Les différences laissent parfois un sentiment de malaise- le doute et la méfiance chez les uns, l'amertume et la haine chez les autres. Une action de soutien se passe souvent à sens unique. Une personne aisée peut faire un don sans connaître la situation de l'autre. La personne dans le besoin se réjouit du soutien, mais le sentiment de dépendance peut devenir oppressant.



„**Lohnteilet**“ signifie partage de salaire: Deux personnes, familles ou groupes de gens avec des revenus différents se mettent d'accord pour partager. Ils mettent un pourcentage identique de leur salaire dans une corbeille pour ensuite recevoir la moitié de son contenu en retour. Les parties réciproques décident de la durée de leur partage. Le plus riche reçoit moins, le moins riche plus. La contribution par contre reste proportionnellement la même.



La société „Lohnteilet“ veut promouvoir cette idée. Elle rend possible la rencontre de personnes intéressées à un tel partage et organise les modalités autour de leur propre corbeille. Les membres du conseil sont liés au secret professionnel selon l'article 321 du code pénal suisse.

Êtes-vous intéressés par notre travail ? Voulez-vous participer?

- Nous vous assistons dans la démarche de partage.
- Nous vous sommes reconnaissants pour votre soutien passif, actif ou financier.

Nous sommes atteignables sous www.lohnteilet.ch

